

L'Edito



Chers Renanaises et Renanais,

Les conseillers municipaux du groupe « Le nouvel élan de Saint Renan » ont quitté la séance du conseil municipal, le 03 avril 2015. Comme annoncé ce jour-là, Jeanne Janyk et moi-même avons ensuite présenté notre démission du conseil municipal. Cette double décision n'a pas été prise à la légère ; bien au contraire, elle a été précédée d'une longue réflexion.

N'en déplaise à monsieur le maire, ce ne sont pas des dissensions au sein de notre groupe qui ont conduit à notre départ. Non, cette décision est l'aboutissement d'un profond écoëurement lié au fonctionnement de la municipalité et à son impossibilité chronique de se remettre en cause.

J'ai cru, suite aux dernières élections, que le maire aurait compris qu'il devait gouverner pour l'ensemble des Renanaises et des Renanais en prenant en considération les 60 % qui ne lui avaient pas accordé leur confiance.

Les commissions municipales ne sont pas, contrairement à ce que répète monsieur le maire, des lieux d'expression et de débat : les projets importants sont occultés ou déjà décidés !

Il faut savoir que notre rôle au sein du conseil est purement symbolique. Ce n'est pas acceptable : nous sommes des femmes et des hommes qui ont à cœur de porter des projets au bénéfice de tous.

J'ai l'espoir que ces actions fortes conduiront à une prise de conscience du maire et que les 28 conseillers municipaux pourront enfin remplir leur rôle.

Je continue, bien entendu, comme Jeanne JANYK, à soutenir au sein de l'association « Le nouvel élan de Saint-Renan », les élus de notre groupe au conseil municipal.

Par ailleurs, nous avons dénoncé l'absence de débat d'orientation budgétaire ; plutôt que des réponses précises à nos questions, on nous a encore opposé une attitude méprisante. Ce débat, loin d'être un simple exercice imposé, est le socle du programme de la commune pour les prochaines années (la Chambre régionale des comptes n'a pas dit autre chose). Il est d'autant plus indispensable que la réduction des déficits publics s'impose à tous. L'heure n'est plus aux lamentations mais à la prise de responsabilités. Il faut inscrire notre politique communale dans cette perspective.

Les Renanaises et Renanais ont le droit de savoir si leurs impôts vont augmenter et si oui pour quels projets !

C'est pourquoi l'association « le nouvel élan de Saint-Renan », en raison de l'absence de véritable débat d'orientation budgétaire, a décidé à l'unanimité de déposer une requête au tribunal administratif visant à l'annulation de la décision d'adoption du budget 2015 de la commune.

Marc SENANT, Président du nouvel élan de Saint-Renan.



Jeanne JANYK : pourquoi j'ai choisi de démissionner.

Je m'étais engagée dans le but de défendre l'intérêt général des Renanais en accord avec les valeurs importantes à mes yeux: respect, bienveillance et échanges constructifs. Lors de certains conseils municipaux, je me suis sentie attaquée avec mépris et violence. La concertation qui existe dans les commissions préparatoires auxquelles j'ai assisté ne concerne que des sujets sans véritables enjeux. La commission scolaire n'a, par exemple, pas participé à la mise en place des TAP. Mon engagement dans le conseil municipal, n'a donc plus de sens.

Le coin des brèves : Dans son dernier tract

de candidat aux départementales, M Mounier a affirmé que la **politique sociale était claire** : Quelles sont les règles ? Les Renanais souhaiteraient les connaître ! Aidez-vous plutôt les familles nombreuses, les personnes seules, à partir de quel revenu intervenez-vous ? Favorisez-vous l'accès des plus démunis à la culture, au sport ? Où les

règles sont-elles consultables ? **A moins que la règle soit de ne pas en avoir...**

Assemblée Générale : certains sujets de la vie communale vous intéressent, vous avez envie d'autres choses, de partager vos idées, le devenir de notre ville et le vivre ensemble vous concernent ? Rejoignez-nous ! L'association du nouvel Elan vous invite le **17 juin 2015 à 20h15 à l'espace Racine – salle Mansart.**

Vos élus du Nouvel Elan

 Maryse GARLAN	 Serge ODEYE	 Céline MICHELL
-------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------

Et les petits nouveaux !



Marc VILLAREN – Ancien officier de la marine, Renanais depuis 1987, je rejoins le conseil municipal pour y représenter les électeurs qui ont choisi le Nouvel Elan de Saint-Renan car, bien que dans l'opposition, nous devons veiller au bon fonctionnement de la démocratie locale, à la gestion saine et cohérente des ressources humaines, financières et matérielles de notre collectivité pour le bien de l'ensemble des Renanais.

Mes centres d'intérêt sont : l'entretien de l'existant à Saint-Renan (la voirie, les aires de jeux, les axes de déplacement "doux", les parkings - qui sont la "richesse" de Saint-Renan, selon certains- encore faudrait-il les entretenir avant d'en créer d'autres ...); la mise en valeur du centre-ville et des accès, qui font la renommée de Saint-Renan depuis toujours ; la solidarité vis-à-vis des plus démunis ; l'accompagnement des jeunes.



Philippe BESCOND – Charpentier marine de formation, je suis actuellement menuisier au ministère de la défense. Je me suis investi dans la vie syndicale dès mon début de carrière, je suis à présent délégué du personnel civil mais aussi secrétaire du Comité d'Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail à l'Île Longue. A Saint-Renan depuis 1990, je suis membre de l'association « Cinéma le Bretagne » depuis maintenant près de 10 ans, j'y ai exercé plusieurs mandats, notamment ceux de trésorier et président. Si j'accepte aujourd'hui d'être l'un des représentants du

« Nouvel Élan de Saint-Renan » au sein du conseil municipal, c'est parce que je trouve important que l'ensemble des citoyens y soient représentés et surtout entendus.

Débat d'Orientation Budgétaire : notre décision de faire un recours au tribunal administratif.

Lors du conseil municipal le 9 février, un sujet important était à l'ordre du jour : le débat d'orientation budgétaire (DOB). C'est non seulement une obligation légale mais sa tenue a vocation à éclairer le vote de tous les élus sur le contenu du futur budget. Ce DOB devrait être un outil pédagogique permettant à l'ensemble des élus et des citoyens de connaître les évolutions futures de la situation financière de la commune. Il doit être l'expression chiffrée et prévisionnelle des priorités. **Faute de débat, on ne sait pas où on va !**

22 janvier, commission finances : le sujet n'est pas abordé.

28 janvier, courrier de convocation du conseil municipal : les conseillers municipaux découvrent un document qui ne comporte quasiment aucun chiffre sur l'avenir. **Pas d'information sur les taux d'imposition, pas de chiffrage des futurs investissements, aucun chiffre sur les grands équilibres financiers futurs.** De plus, un élément nous a alerté : la prévision de l'augmentation des recettes de 700 000 € sur 5 ans alors que les dotations de l'état diminuent ... **L'argent va nous tomber du ciel ?**

Malgré cela, les élus du Nouvel Elan ont souhaité ouvrir le débat en interrogeant le maire sur les différentes évolutions financières de Saint-Renan. Au lieu de répondre à une seule des questions, la municipalité nous a opposé un discours politicien, toujours sans aucun chiffre... Dénonçant cela, les élus du Nouvel Elan ont eu droit à un « vous allez apprendre ce qu'est un débat d'orientation budgétaire » de la part du maire...

Dès lors, la procédure d'adoption du budget et l'attitude du maire nous amènent à saisir le tribunal administratif pour annuler le vote du budget 2015.